

Alain BUSSIÈRE, *Les Territoires de l'espace public. Enjeux communicationnels pour une pratique démocratique*

Paris, Éd. L'Harmattan, 2019, 308 pages

Odile Riondet

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/26049>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.26049](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.26049)

ISSN : 2259-8901

**Éditeur**

Presses universitaires de Lorraine

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2021

Pagination : 462-463

ISBN : 978-2-8143-0619-6

ISSN : 1633-5961

**Référence électronique**

Odile Riondet, « Alain BUSSIÈRE, *Les Territoires de l'espace public. Enjeux communicationnels pour une pratique démocratique* », *Questions de communication* [En ligne], 39 | 2021, mis en ligne le 10 décembre 2021, consulté le 22 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/26049> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.26049>

---



quand le non moins fondamental *Symbolic Crusades* (1963) s'attache bien davantage aux entrepreneurs de cause, à la dimension sociale (au sens de lutte, d'expression sublimée d'intérêts sociaux et de vision du monde contradictoires) et au substrat matériel de ce qui alimente la machine à problèmes. Or l'ouvrage n'apparaît qu'une fois, furtivement (p. 231). Prendre en compte tout J. Gusfield interdirait d'écrire qu'il aborde les problèmes publics en « mettant l'accent sur les effets, la production d'un ordre symbolique, plus que sur une vision plus large de ses conditions historiques et épistémiques », p. 69). Cette sollicitation sélective doit peut-être à des parcours de circulation scientifique. Plusieurs des textes citent et mobilisent en effet une sociologie pragmatique dont un représentant, D. Cefai, est aussi le traducteur de *La Culture des problèmes publics* (2009) qu'il a enrichi d'une préface stimulante et érudite, mais donnant aussi une vision quelque peu unilatérale de l'apport d'un J. Gusfield qui ferait peu de cas des faits de morphologie sociale, des tensions de classe. Pareil point de vue est malaisément soutenable au vu de l'ensemble de son œuvre. Ces lacunes dans l'analyse matérielle et institutionnelle des dynamiques d'immigration et de leur traitement se retrouvent dans la façon parfois allusive dont sont traitées les modalités d'une circulation-discussion internationale des problèmes qu'on éclaire faiblement en invoquant sans trop de précisions des « *transnational social fields* » (p. 237).

Mais sans doute une autre leçon de ce volume, en rien singulière aux sciences sociales roumaines, est-elle de nous rappeler la grande difficulté et par là la rareté des travaux sur les problèmes publics qui parviennent à en articuler avec précision ce qu'on pourrait appeler la dimension « matérielle » des entrepreneurs et des configurations sociales d'un côté, celle, plus « symbolique », des cadrages et des modes de diffusion de l'autre. Malgré plus d'un demi-siècle d'invocation des vertus de l'interdisciplinarité, les cloisons de verre restent solides.

Erik Neveu

CNRS, Université de Rennes, Arènes, F- 35700 Rennes,  
France  
erik.leteure[at]wanadoo.fr

**Alain BUSSIÈRE, *Les Territoires de l'espace public. Enjeux communicationnels pour une pratique démocratique***  
Paris, Éd. L'Harmattan, 2019, 308 pages

Cet ouvrage se donne pour objectif de s'appuyer sur les concepts d'espace public, de territoires et

de démocratie, pour proposer un panorama de ce qui pourrait plutôt se nommer l'espace *public pluriel*, décliné du local à l'international, en passant par l'espace européen. Si les parrainages d'Emmanuel Kant et Jürgen Habermas sont évoqués dès les premières lignes, très rapidement, des références à Dominique Wolton et surtout à Karl Polanyi s'imposent, ce dernier auteur s'avérant progressivement la principale référence.

En quoi peut-il apporter quelque chose aux recherches en SIC ? Ces sciences ont travaillé séparément l'intelligence territoriale et l'espace public. L'auteur, doctorant et possédant une expérience politique de terrain dans la région Auvergne, propose d'aborder le recoupement des deux problématiques en passant par une étude de cas élargie. Cette approche accepte la part de la subjectivité du chercheur en tant qu'élu, et oblige à une prise de distance vis-à-vis de soi-même. L'engagement, dans l'esprit de l'auteur, n'empêche ni la représentativité d'un échantillon, ni les reconstructions après enquête.

Il n'est pas évident de rapprocher ces deux notions. D'abord parce qu'on traite la plupart du temps l'intelligence territoriale comme une dimension économique et l'espace public comme une dimension politique : la situation économique et sociale est une donnée d'expérience et non l'objet d'une délibération constante. Et ensuite parce qu'elles correspondent à des ensembles géographiques souvent différents : l'intelligence territoriale est pensée localement, l'espace public de plus en plus dans sa dimension européenne, non uniquement nationale.

Il y a, en arrière-fond de nos sociétés, la conviction que nous sommes dans un monde où les déterminants économiques sont vécus par tous comme dominants. Que nos sociétés sont composées de gens ayant vécu des modes de socialisation très différents. Et que le progrès trouve ses limites avec celles de la planète.

J. Habermas définit la modernité par l'usage de la raison, la multiplication des organisations (partis, syndicats...), la construction d'une législation. Mais aujourd'hui, d'autres questions se posent : les citoyens peuvent-ils faire autre chose que ratifier des compromis écrits en dehors d'eux ? Les femmes ne devraient-elles pas mieux accéder aux fonctions électives ? N'y a-t-il pas maintenant d'autres espaces publics à décrire ?

Il y a, nous dit l'auteur, une fragmentation de l'espace public : un espace public bourgeois, un espace public prolétaire, des formes multiples d'engagement militant (associatif ou autres collectifs), une aspiration à la

démocratie participative. Il y a des espaces autonomes qui, à l'occasion, émergent dans l'espace public avec ses procédures de délibération. Et nous assistons à un rapprochement de notions initialement conçues comme distinctes : l'idée que l'activité économique doit être régulée par le processus de la délibération s'impose de plus en plus. La notion d'espace public se complexifie.

Comment alors relier cette analyse aux questions territoriales ? Par l'économie sociale et solidaire. L'économie sociale naît vraiment au  $xx^e$  siècle. L'économie solidaire vient ensuite, comme un positionnement complémentaire : l'idée d'une solidarité nécessaire dans un univers économique difficile. La finance solidaire ou l'économie sociale sont inscrites dans les logiques de territoire : les propositions partent de l'identification de besoins spécifiques (garde d'enfants, aide aux personnes âgées...). Mais la proximité n'est pas le seul paramètre. Le partage d'objectifs est essentiel. On a vu des Coop changer d'échelle, racheter des entreprises d'autres pays, rencontrer des difficultés qui sont celles de toute entreprise.

La deuxième partie annonce une analyse des échanges entre individus et groupes, des pratiques de communication politique. En réalité, peu d'éléments factuels sont donnés, et quand ils sont donnés, ils sont rarement précis (l'Auvergne a une démographie déclinante, il y a peu de chômage...). Clermont-Ferrand devient métropole en 2018. Les principaux résultats sont donnés sous forme de réflexion générale : il y a une tension entre la volonté de désencastrer les territoires et l'univers économique, s'identifier à un territoire ne s'oppose pas à l'ouverture au monde... Mais on ne sait pas précisément qui a été interrogé, quelles ont été les positions des uns ou des autres. Et très rapidement, le texte revient sur la place des questions économiques dans la discipline et leur mode de traitement, ou la relative autonomie de la société civile par rapport à l'univers politique, ou les pratiques managériales de l'économie sociale et solidaire. Il ne semble pas que ces réflexions soient inspirées par le terrain, en tout cas rien ne le prouve.

C'est aussi le cas des réflexions qui suivent sur les acteurs de l'espace public qui sont proposés : entrepreneurs de causes, chercheurs et élus. On note que les fonctionnaires bien formés, qui restent sur le terrain plus longtemps que les élus, peuvent être classés dans les entrepreneurs de cause. Ou que le thème de la démocratie participative s'invite dans le débat depuis 2005, sans que l'on repère la justification de cette datation en Auvergne. La

métropolisation est citée, mais sans être référencée spécifiquement. Les communications numériques sont utilisées par les politiques de la région, mais sans que l'on puisse repérer les particularités de leur utilisation sur ce territoire. L'irruption des médias mobiles et leur usage généralisé attirent plus de questions que d'observations : depuis quel territoire les échanges sont-ils émis ? Que devient la notion de territoire ?

Puis la notion d'interterritorialité est proposée, pour signifier le fait que les individus ne cessent de passer d'une échelle de territoire à l'autre, d'un lieu physique à l'autre, d'un lieu de contacts à l'autre, d'une technique et condition de communication à l'autre. De leur côté, les régions jouent leur jeu, se donnant une image, comme le font les marques, pour exprimer leur particularité, leur performance et leur qualité. Alors comment favoriser l'articulation des différentes identités, à une période où l'espace public est vécu dans un temps de mondialisation et de diversité culturelle ? L'identité européenne, le fait de se sentir européen, a un début de réalité et est un lieu expérimental de l'identité. Le cosmopolitisme est en revanche plus rare.

Si l'on comprend l'accès à cette thèse dans une collection conçue pour valoriser les jeunes chercheurs et la dimension internationale de la discipline, on peut prendre cet ouvrage comme une première tentative de pensée avec ses maladresses (des conclusions qui ne sont que des résumés de ce qui a été dit antérieurement). Mais on est aussi frustré dans notre attente d'une partie empirique construite par des données objectives, étayée de citations. Les données précises (nombre de personnes rencontrées, leurs fonctions et localisations...) sont introuvables.

Le lecteur a toujours le sentiment de ne jamais quitter la théorisation. On se demande alors dans quelle mesure l'objectif est rempli, puisqu'il s'agissait d'explicitier ce que le vécu territorial peut apporter à une thèse, et ce qu'une théorisation peut apporter à une pratique politique.

**Odile Riondet**

*Cimeos, Université de Bourgogne Franche-Comté,*

*F-21000 Dijon, France*

*odile.riondet[at]wanadoo.fr*

**Jacques CANTIER, *Lire sous l'Occupation***

Paris, CNRS Éd, 2019, 381 pages

L'historien Jacques Cantier, à qui on doit déjà un grand livre sur Pierre Drieu La Rochelle (2011, *Pierre Drieu La Rochelle*, Paris, Perrin), propose ici une histoire « globale » du livre et de la lecture pendant les années noires de